



République Française
Département de la Mayenne
Communauté de communes des Coëvrans
CHATRES LA FORET – 53600 EVRON

DEL N° 2025 008

Objet : Demande de subvention dans le cadre du
dispositif « Bourse aux projets jeunes »

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 FEVRIER 2025**

Le vingt-cinq février deux mil vingt-cinq, à 20 H, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués le 19 février 2025, conformément aux articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, se sont réunis à la salle du Trait d'Union à EVRON, sous la présidence de Monsieur Joël BALANDRAUD.

PRESENTS : François LEROUX (ASSE LE BERENGER), Hugues GRIMAUULT, Béatrice LE GOFF (BAIS), Patrick COUSIN (BLANDOUET-SAINT JEAN), Claude GARNIER (BRÉE), Gaël GRINGOIRE (CHAMPGENETEU), Chantal ANGELIAUME, Joël BALANDRAUD, Marie-Thérèse BRETON, Adélaïde DEJARDIN, Isabelle DUTERTRE, Alain FORTIN, Pascal FOUCAULT, Vincent FOURNIER, Claude LANGEVIN, Sophie LECHAT-GATEL, Jean-Philippe MEIGNAN, Fabrice METAIRIE, Marie-Claire MOISY, Maurice SUHARD, Blandine VERDIER (EVRON), Gérard PAPILLON (GESNES), Bertrand CHESNAY (HAMBERS), Alain SUARD (IZE), Guillaume AMIARD, Benoît QUINTARD, Jean-Noël RAVÉ, Janick RIVALAN (MONTSURS), Daniel CLIMENT (NEAU), Bernard MOULLÉ (SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT), Michel GALVANE (SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES), Arlette LEUTELIER (SAINT-GEORGES-LE-FLÉCHARD), Philippe DUYTSCHÉ (SAINT-GEORGES-SUR-ERVE), Christine GESBERT (SAINT-LEGER-EN-CHARNIE), Christian LE BLANC (SAINT-PIERRE-SUR-ERVE), Jacques DANEAU (SAINT-THOMAS-DE-COURCERIER), Bernard MORICE (THORIGNE-EN-CHARNIE), Philippe GOHIER, délégué suppléant remplaçant Joëlle BLANCHARD (TORCE-VIVIERS-EN-CHARNIE), Hervé RONDEAU (TRANS), Julie DUCOIN, Régis LEFEUVRE (VAIGES), Roland BEUNAICHE, Xavier SEIGNEURET (VIMARTIN-SUR-ORTHE), Dominique RICHARD (VOUTRE).

DÉLEGUÉS TITULAIRES ABSENTS EXCUSÉS : Nathalie ROUSSEAU NICOLAS-GUIZON (EVRON), Bernard GERAULT (LA BAZOUGE-DES-ALLEUX), Evelyne DUPONT, Geneviève PENGLAOU (MONTSURS), Laurette BOUCLY (SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES), Jacqueline LEPAGE (SAULGES), Joëlle BLANCHARD (TORCE-VIVIERS-EN-CHARNIE), Patrick MANJOIN (VIMARTIN-SUR-ORTHE).

DÉLEGUÉS TITULAIRES ABSENTS : Pierre LECOURT (EVRON), Pascal RIBOT (LA CHAPELLE-RAINSOUIN), Fabrice SIROT (LIVET EN CHARNIE), Robert GESLOT (MEZANGERS).

ASSISTAIENT EGALEMENT : Etienne GAUFFRE, directeur général des services, Thierry RITOUET, directeur général adjoint des infrastructures et Emilie LAMBERT, responsable du service administration générale.

Secrétaire de séance : Béatrice LE GOFF (BAIS).

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 55

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres qui assistaient à la séance : 44

Pouvoirs : Nathalie ROUSSEAU NICOLAS-GUIZON donne pouvoir à Blandine VERDIER
Geneviève PENGLAOU donne pouvoir à Janick RIVALAN
Laurette BOUCLY donne pouvoir à Michel GALVANE
Jacqueline LEPAGE donne pouvoir à Arlette LEUTELIER
Patrick MANJOIN donne pouvoir à Xavier SEIGNEURET

Objet : Demande de subvention dans le cadre du dispositif « Bourse aux projets jeunes »

Le conseil communautaire,

VU l'arrêté préfectoral n° 2012244-0005 du 31 août 2012 créant la Communauté de communes des Coëvrans, établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, modifié par l'arrêté préfectoral du 07 mai 2024 pour leur dernière mouture ;

CONSIDERANT la demande de « Bourse aux projets jeunes » de l'équipage de deux jeunes Montsûrais Mathias et Eliott RICHARD (association TEAM RICHARD) pour la participation au 4L TROPHY, rallye-raïd solidaire du 19 février au 02 mars 2025 reliant BIARRITZ à MARRAKECH ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission « enfance jeunesse » du 06 juin 2023 concernant la mise en place d'un dispositif « Bourse aux projets jeunes » ;

CONSIDERANT l'avis favorable du bureau communautaire en date du 04 février 2025 ;

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont :

Votants : 49

Abstention : 0

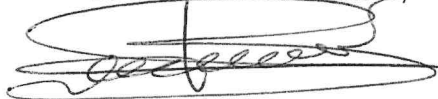
Contre : 0

Pour : 49

✚ **DECIDE** d'octroyer une subvention de 500,00 € à l'association TEAM RICHARD, dans le cadre de sa participation au 4L TROPHY du 19 février au 02 mars 2025 ;

✚ **AUTORISE** le président ou son représentant à signer toutes pièces et actes utiles.

La secrétaire de séance,



Béatrice LE GOFF



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Joël BALANDRAUD